



PLAN D'ACTION

À L'ÉGARD DES PERSONNES
HANDICAPÉES

Bilan **2022** - Plan d'action **2023**

ADOPTÉ PAR RÉOLUTION

LE 23 octobre 2023



Beloeil
Forgée pour innover

Table des matières

1. Avant-propos	3
2. Introduction	4
3. Portrait de la ville et de l'organisation	5
4. Organigramme	6
5. Infrastructures municipales	7
Bâtiments.....	7
Parcs municipaux et espaces verts.....	8
6. Engagements de l'organisation	9
7. Le comité d'intégration des personnes handicapées.....	10
8. Réalisations passées	11
9. Bilan 2022	15
10. Plan d'action 2023.....	32
11. Adoption et diffusion du plan d'action	42
12. Mise en œuvre du plan d'action	42
13. Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation.....	42



1. Avant-propos

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit qu'annuellement, chaque municipalité d'au moins 15 000 habitants élabore, adopte et rende public un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Les articles de loi stipulent que :

Article 61.1

« Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement. »

Article 61.3

« Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées. »

2. Introduction

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, la Ville de Beloeil a adopté, chaque année, un plan d'action qui identifie les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans différents domaines d'intervention et qui décrit les mesures envisagées afin de réduire ces obstacles et progresser vers l'accessibilité universelle.

L'objectif de ce plan d'action est de favoriser l'inclusion des personnes handicapées. Nous aspirons donc à faire une ville qui offre à chacun de ses citoyens l'opportunité de s'épanouir et de profiter pleinement des installations et des activités. Pour y parvenir, nous avons le devoir de déployer des mesures facilitant le quotidien des personnes handicapées. Nos installations ne doivent pas être un handicap pour les personnes, mais plutôt accessible à un plus grand nombre de personnes.

De cette manière, la Ville de Beloeil contribue à l'enrichissement de la qualité du milieu de vie de la communauté, notamment en fournissant aux personnes handicapées un lieu d'appartenance favorable à leur autonomie et à leur épanouissement.



3. Portrait de la ville et de l'organisation

La Ville de Beloeil offre aux visiteurs le dynamisme urbain d'une ville en pleine croissance et le charme de son cadre champêtre. La ville agit comme pôle commercial de la région tout en offrant une qualité de vie exceptionnelle à ses citoyens. Son accessibilité est reconnue. Pour la jeune famille en quête de tranquillité, pour les gens d'affaires et les entrepreneurs qui cherchent un environnement dynamique, un milieu de travail accueillant et une main-d'œuvre qualifiée, Beloeil est la ville par excellence.

Située sur la rive gauche de la rivière Richelieu, la Ville de Beloeil se trouve à proximité des autoroutes 20 et 30 et de la route 116. Qu'il s'agisse de transport en commun ou de marchandises, on y trouve une facilité d'accès comparable à celle des grands centres.

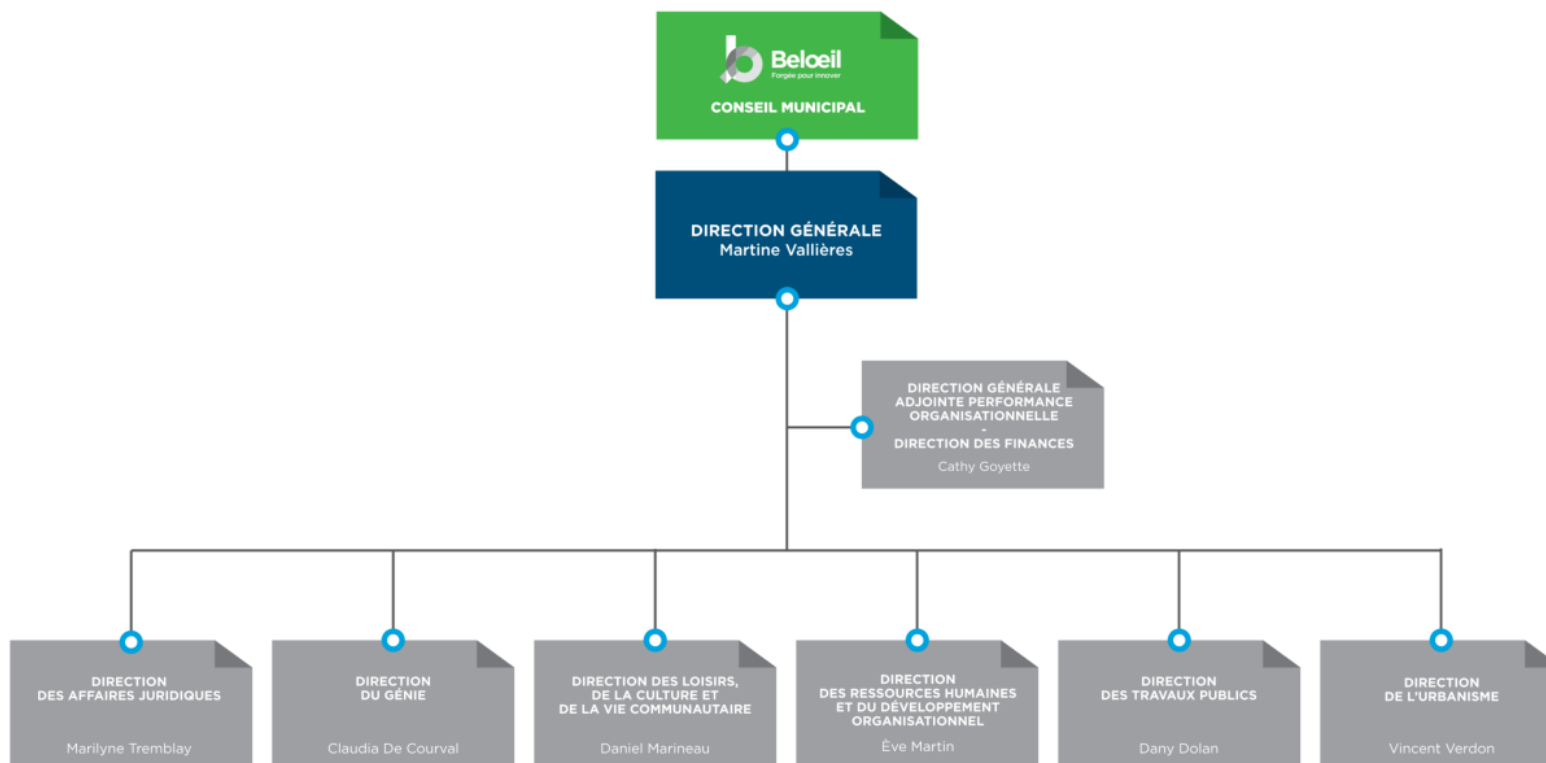
La Ville de Beloeil compte 24 806 habitants sur un territoire d'une superficie de 25,5 km².

L'organisation municipale compte une direction générale et sept directions qui regroupent environ 115 employés réguliers et 36 employés temporaires. Voici les directions qui composent la Ville :

- a. Direction générale adjointe – Performance organisationnelle - Finances
- b. Communication et relation avec le citoyen;
- c. Loisirs, culture et vie communautaire;
- d. Affaires juridiques – Greffe;
- e. Urbanisme;
- f. Génie;
- g. Ressources humaines et développement organisationnel; et
- h. Travaux publics.



4. Organigramme



5. Infrastructures municipales

Bâtiments

Nom	Adresse	Nom	Adresse
Aréna André-Saint-Laurent	799, rue Lajeunesse	Édifice Arthur-Dupré	1000, rue Dupré
Bibliothèque municipale	620, rue Richelieu	Maison Huot	640, rue Richelieu
Centre aquatique Beloeil	2121, rue Saint-Jean-Baptiste	Hôtel de Ville	777, rue Laurier
Centre culturel de Beloeil	600, rue Richelieu	Maison de la culture Villebon	630, rue Richelieu
Centre des loisirs	240, rue Hertel	Pavillon touristique	20, rue Saint-Jean-Baptiste
Chalet Claude-Barrett	1060, rue Saint-Joseph	Piscine Réal-Vinet	1060, rue Saint-Joseph
Chalet Félix-Martin	1115, rue Dupré	Poste de police	333, rue Hertel
Édifice Prudent-Malo	990, rue Dupré		

Parcs municipaux et espaces verts

Nom	Adresse	Nom	Adresse
Bassin Dionis-Désilets	Bassin de rétention dans les Bourgs de la Capitale, rue Ange-Aimé-Lebrun	Parc Eulalie-Durocher	Rue Dupré, intersection de la rue Bourgeois
Boisés des Bourgs de la Capitale	Rue Paul-Perreault	Parc Galilée	Rue Galilée
Boisés Louis-Philippe-Vézina	Rue Bromont, rue Lechasseur et rue Dupré	Parc Gaspard-Boucault	Rue Grimard, intersection de la rue Laurendeau
Espace culturel Aurèle-Dubois	Rue Ledoux et rue Richelieu	Parc Gédéon-Coursolles	Rue Valmont
Jardin Alphonse-Jeannotte	Parc des rues Carmen-Bienvenu et Armand-Lamoureux	Parc Jean-Baptiste-Allard	Rue Ducharme, intersection de la rue Mozart
Jardin Longpré-Marchand	Bordé par les rues Gilbert-Desautels, Paul-Perreault et Léa-Lafontaine	Parc Joseph-Daigle	Rue Dubois, intersection de la rue Dulude
Parc Alfred-Nielsen	Rue Hertel	Parc Joseph-Ledoux	Rue Saint-Jean-Baptiste
Parc au Cœur-des-Quenouilles	Montée Pré-Vert, intersection de la rue Joli-Vent	Parc Lorne-Worsley	Rue Radisson, intersection de la rue Des Seigneurs
Parc canin	Rue Radisson	Parc Louis-Philippe-Brodeur	Rue Lechasseur, intersection de la rue Boullé
Parc Charles-Larocque	Rue Lapierre	Place Fernand-Bonin	Rue Bonair
Parc de l'école Saint-Mathieu	Rue Dupré	Place Jacques-Garnier	Rue Anne-Mckeating
Parc de l'Île-aux-Tortues	Montée Pré-Vert, intersection de la rue Gai-Rosier	Place Jean-Godin	Rue Dupré, intersection de la rue Alexander et de la rue Choquette
Parc de la Baronne	Rues Des Ormeaux et Riviera	Place Raymond-Lainé	Boul. Cartier, intersection de la rue Montcour et de la rue Pasteur
Parc de la Providence	Rue Sabrevois	Place Rolland-Comtois	Rue Claire-Préfontaine
Parc des Patriotes	Rue Richelieu, en arrière de l'hôtel de ville	Promenade du Bord-de-l'eau	Berge du Richelieu, en face de l'église
Parc Des Trente	Rue Grimard, intersection de la rue Faessler	Parc Jacques-Hébert	Rue Gilbert-Désautels
Parc du Petit-Rapide	<i>Rue Choquette, intersection de la rue Corinne</i>	Plateau Michel-Brault	Rue Saint-Jean-Baptiste, intersection de la rue Richelieu

6. Engagements de l'organisation

La Ville, dans son intervention auprès des personnes handicapées, s'engage à respecter les six principes suivants :

1. Une approche globale, intersectorielle et transversale : pour une vision complète des situations

La Ville préconise une approche basée sur l'adhésion de tous les services municipaux, les engageant à travailler en étroite collaboration et à prendre en compte la diversité et la complexité des situations observées.

2. La personne handicapée : un citoyen autonome responsable et compétent

Jouant un rôle complémentaire plutôt que de remplacement et de substitution, Beloeil reconnaît et valorise l'autonomie des personnes handicapées et respecte leurs choix. Tout en étant consciente de la vulnérabilité de certaines personnes ou groupes, la Ville reconnaît le potentiel des personnes handicapées et accueille leur contribution au développement et au dynamisme de la communauté. Elle estime que la personne handicapée est indispensable tant dans la compréhension des problèmes que dans la recherche de solutions adaptées à ses besoins.

3. Le milieu : ses acquis, son autonomie et son apport

La Ville reconnaît le potentiel du milieu et encourage l'autonomie d'action des acteurs dans la recherche de solutions durables. Elle prône un modèle de coopération fondé non pas sur le pouvoir, mais sur les compétences et l'interdépendance des uns par rapport aux autres.

4. Le réseautage, la concertation et le partenariat : des approches favorisant la solidarité et l'innovation

La Ville travaille en partenariat et favorise la planification d'une action concertée avec différents intervenants qui évoluent auprès des personnes handicapées. La Ville encourage la coordination des efforts et le réseautage entre les différents partenaires.

5. L'accessibilité universelle : un droit légitime pour les personnes handicapées

La Ville reconnaît l'accessibilité comme un facteur d'intégration sociale qui répond à un besoin légitime et fondamental pour le développement et l'autonomie des personnes handicapées. Elle vise la réduction des contraintes dans l'accès aux services et aux ressources collectives.

6. L'amélioration continue: pour une adéquation aux attentes et aux besoins des personnes handicapées

La Ville reconnaît l'importance de demeurer attentif aux réalités vécues par les personnes handicapées ainsi qu'à l'évolution de leurs attentes et de leurs besoins.

7. Le comité d'intégration des personnes handicapées

Le comité sur l'intégration des personnes handicapées existe depuis 2005, soit depuis l'entrée en vigueur de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Ce comité a notamment comme mandat de s'assurer de la mise en œuvre d'un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Plus particulièrement, ce plan identifie les obstacles à l'intégration de ces personnes et décrit les mesures envisagées par la ville afin de réduire ces obstacles en vue de l'atteinte de l'accessibilité universelle.

Le comité

Membres

- Madame Nadine Viau, mairesse
- Madame Julie Lavoie, conseillère municipale
- Monsieur Stéphane Lepage, conseiller municipal
- Madame Claudia Nigrelli, membre citoyenne
- Madame Viviane Khouzam, membre citoyenne
- Monsieur Gilles Corbeil, organisateur communautaire à l'Institut Nazareth et Louis-Braille;
- Madame Andrée Morissette, organisatrice communautaire au Centre de réadaptation en déficience physique du CISSS de la Montérégie-Ouest
- Madame Diane Malo, directrice générale de l'Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu
- Madame Sonia St-Aubin, directrice générale de l'Association de la Vallée-du-Richelieu en déficience intellectuelle/Trouble du spectre de l'autisme

Personnes ressources

- Madame Julie Pelletier, secrétaire du comité, chef de Service loisirs et vie communautaire
- Madame Maghali Provencher, Conseillères aux communications
- Madame Maude Zawadzki, Chef de service aux opérations et à l'amélioration continue

8. Réalisations passées


2005	<p>Chalet Félix Martin : Rampe d'accès pour fauteuil roulant Chalet Claude-Barrett : Rampe d'accès pour fauteuil roulant Bibliothèque municipale : Rampe d'accès extérieure à l'arrière du bâtiment pour accès à la salle polyvalente, ouverture automatique des portes principales de la bibliothèque, détection des personnes lors de la fermeture des portes. Ascenseur adapté pour descendre au sous-sol. Disponibilité de documents pour les personnes ayant une déficience visuelle (livres en gros caractères spécialement identifiés avec un pictogramme sur chacun des documents. Espaces entre les rayonnages de 105cm pour faciliter les déplacements en fauteuil roulant. Location de toilettes adaptées lors de la Fête nationale</p>
2006	<p>Aménagement d'une salle de toilette pour personnes handicapées à l'aréna André-Saint-Laurent Aménagement d'espaces de stationnement pour personnes handicapées à proximité de tous les édifices municipaux de la Ville Aménagement de deux bateaux pavés à l'intersection des rues Bromont et Duvernay Acquisition d'un fauteuil roulant à l'usage exclusif de la bibliothèque Durocher Intégration, à l'intérieur de la politique familiale, d'un volet permettant aux familles, dont celles où vivent des personnes handicapées, de s'impliquer dans la mise en place de mesures qui leur sont destinées.</p>
2007	<p>Aménagement d'une rampe d'accès à la Maison Villebon Intégration d'un module de jeux adaptés aux personnes handicapées au parc de la Baronne Installation de portes d'entrée automatiques aux édifices Prudent-Malo et Arthur-Dupré Installation d'un feu de circulation avec feu de piétons à décompte numérique à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Lapointe Aménagement de trois espaces de stationnement pour personnes handicapées au Domaine culturel Aurèle-Dubois</p>
2008	<p>Aménagement d'une salle de toilette pour personnes handicapées à l'aréna André-Saint-Laurent Réfection de la piscine Leguay (Réal-Vinet) permettant l'accessibilité des personnes handicapées Achats de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique) Aménagement d'espaces de stationnement pour personnes handicapées à proximité de tous les édifices municipaux de la Ville Gratuité pour les accompagnateurs d'une personne handicapée lors de certaines activités de loisirs.</p>
2009	<p>Correction du seuil de l'entrée principale et réaménagement des cases de stationnement réservées aux personnes handicapées à la Maison Villebon Achats de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique) Construction d'un poste de police adapté aux personnes handicapées Ajout des organismes du milieu sur la liste d'envoi des communications lors des situations d'urgence</p>

2010	<p>Aménagement de bateaux-pavés et de chemins asphaltés dans certains parcs - processus continu Achat de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique) Aménagement de bateaux pavés situés près du centre des traumatisés crâniens Publicisation du programme « Secours adapté » sur le site Internet du Service de sécurité incendie Collection de livres en gros caractères et livres parlés pour les personnes ayant des troubles visuels à la bibliothèque municipale Accessibilité et réservation de places spécifiques pour les fauteuils roulants lors d'événements spéciaux - processus continu Programme d'intégration des enfants handicapés dans les camps de jour (programme Coccibel) Obtention de la vignette d'accompagnateur avec Zone Loisirs Montérégie Acquisition par l'A.P.H.V.R. d'un triporteur favorisant les déplacements des personnes à mobilité réduite résidant à Beloeil</p>
2011	<p>Accessibilité des personnes handicapées (rampes d'accès, toilettes, ascenseur, largeur des rangées, etc.) à la bibliothèque municipale Achat de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique) Présentation d'un rapport de recommandations pour optimiser l'accessibilité Établissement d'un calendrier annuel des rencontres du comité Nomination d'un conseiller municipal au sein du comité du plan d'action pour les personnes handicapées</p>
2012	<p>Développement d'une collaboration avec les organismes pour comprendre et traiter les problématiques du milieu Participation à la table régionale de concertation Achat de nouveaux mobiliers urbains adaptés aux personnes handicapées (ex : tables de pique-nique)</p>
2013	<p>Déménagement au rez-de-chaussée du comptoir de paiement des amendes de la Cour municipale Mise sur pied un mécanisme de requêtes pour que les personnes handicapées puissent manifester leurs besoins spécifiques Installation d'une chaise d'accès à la piscine extérieure et intérieure Installation d'une rampe d'accès à la piscine extérieure</p>
2014	<p>Développer un programme avec différents intervenants pour adapter les cours de natation aux besoins de la clientèle Dans le cadre des cours de natation, affectation de ressources en fonction des besoins Ajout du plan d'action dans la documentation à l'intention des nouveaux résidents.</p>
2015	<p>Élaboration des plans pour la construction d'un centre des loisirs en tenant compte des normes d'accessibilité universelle</p>
2016	<p>Ouverture du centre des loisirs comportant des salles de bain adaptées aux personnes handicapées, un ascenseur, des stationnements réservés ainsi que des portes d'entrée automatisées; Aménagement de jeux d'eau, avec accès, au jardin Alphonse-Jeannotte; Choix d'un emplacement stratégique du futur centre aquatique ; Rédaction d'un inventaire des travaux à effectuer concernant l'accessibilité aux édifices municipaux et aux espaces publics Ajout d'un banc sur le terrain se retrouvant entre les rues Hubert et Brillon afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. Mise à jour du programme d'accompagnement des enfants handicapés dans les camps de jour;</p>


	<p>Promotion de l'organisme AVRDI et offre de locaux pour la tenue de leurs activités ;</p> <p>Acquisitions de matériels spécialisés pour les personnes handicapées pour le camp de jour (ex. Ballons sensoriels, balles antistress, peluches, etc.)</p> <p>Accessibilité du stationnement incitatif se retrouvant à la sortie 112 de l'autoroute 20.</p> <p>Rédaction d'un inventaire des travaux à effectuer concernant l'accessibilité aux édifices municipaux et aux espaces publics;</p>
2017	<p>Installation de portes d'entrée automatisées à l'aréna André-Saint-Laurent</p> <p>Mise en place d'un club de lecture pour les personnes ayant une déficience intellectuelle</p> <p>Recrutement de personnes handicapées au comité d'intégration</p> <p>Élaboration du programme fonctionnel et technique pour la construction d'un centre aquatique en tenant compte des normes d'accessibilité universelle</p> <p>Achats de deux balançoires pour personnes handicapées</p> <p>Réalisation de trois rapports en collaboration avec le CISSS au niveau des problématiques rencontrées dans les parcs afin d'en faciliter l'accessibilité.</p> <p>Acquisition de livres sonores et des livres en gros caractère à la bibliothèque municipale</p> <p>Mise en place d'un nouveau système concernant les personnes handicapées dans le système de requête afin de recueillir des données statistiques</p> <p>Publication dans le bulletin municipale d'un résumé des actions réalisées et à venir au niveau du plan d'action des personnes handicapées</p>
2018	<p>Remplacer la rampe d'accès à la bibliothèque municipale</p> <p>Formation des employés municipaux sur : <i>Aires de jeu inclusives pour les enfants ayant des incapacités</i></p>
2019	<p>Installation d'une deuxième rampe dans l'escalier menant au 2^e étage au centre des loisirs</p> <p>Marquage des escaliers au centre des loisirs</p> <p>Correction des portes des toilettes pour personnes handicapées au centre des loisirs.</p> <p>Changement des poignées rondes pour des poignées de type « bec de canne » dans les édifices municipaux</p> <p>Remplacement de la rampe d'accès à la bibliothèque</p> <p>Mise en ligne d'un formulaire pour signaler un obstacle</p> <p>Ouverture du Centre aquatique Beloeil accessibilité universelle. Voici quelques éléments qui ont été aménagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Deux bassins accessibles, soit le bassin récréatif par une entrée plage et le bassin sportif par une rampe d'accès; ✓ Diminution du nombre de portes pour se rendre à la piscine; ✓ Nombre important de cabines accessibles; ✓ Un seul vestiaire pour tous facilitant l'accès aux personnes handicapées lorsqu'elles sont accompagnées d'une personne du sexe opposé;

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vestiaire/infirmierie pour les personnes les plus lourdement handicapées; ✓ Marquages dans les vitres... <p>Installation d'une toilette pour personnes handicapées au parc des Patriotes. Acquisition de deux fontaines d'eau à deux niveaux pour permettre l'accès en fauteuil roulant. Mise à la disposition de toilettes sèches pour handicapées pour les événements de la Ville Participation au projet-pilote de Victoriaville en lien avec le programme d'accompagnement pour identifier les besoins des enfants.</p> <p>Adoption du règlement 1771-00-2019 relatif à la constitution et à la définition du rôle et mandat du CPAPH qui entre autres prévoit des représentants d'organismes et des citoyens. Refonte du site Internet de la Ville en y intégrant les fonctions d'accessibilité universelle. Mise à jour de la politique de reconnaissance en tenant compte de l'accessibilité universelle et rencontre des organismes du milieu pour les informer des services offerts par la ville. Mise sur pied d'un comité travail sur l'accessibilité au niveau des gestionnaires. Mise en place d'un outil pour faciliter le travail des employés municipaux pour qu'ils puissent avoir accès rapidement aux différentes normes de l'accessibilité universelle.</p>
2020	<p>Achat d'une table à pique-nique accessible pour le parc de la Baronne Remplacement d'un module de jeu 0-5 ans au parc de la Baronne et mise aux normes de l'accessibilité universelle Aménagement de la rue Duvernay en tenant compte des notions de l'accessibilité universelle Achat d'un poste de travail accessible à la bibliothèque municipale incluant un bureau, un ordinateur...pour la clientèle Abolition de la tarification applicable pour les permis et les certificats requis dans le cadre d'un projet d'adaptation du domicile et de rampe d'accès</p>
2021	<p>Achat d'une table à pique-nique a été achetée à la nouvelle installation de la forêt nourricière. Installation d'une nouvelle fontaine d'eau au Domaine Aurèle-Dubois Mise aux normes des fontaines d'eau au parc des patriotes et au Plateau Michel-Brault Installation de deux nouvelles balançoires pour les personnes handicapées dans les parcs. Les bureaux administratifs du centre des loisirs ont été refaits et 3 tables de travail à hauteur variable ont été aménagées.</p>

9. Bilan 2022

BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS							
Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation			Commentaire	
			En continu	Oui	En partie		Non
Les édifices municipaux ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées	Avoir un centre culturel et une bibliothèque accessible universellement	Rénovation du bâtiment complété			X	Le concept a été travaillé en 2022, mais il sera finalisé en 2023.	
	2022 : Conception du concept via un concours d'architecture. Prévoir à cette étape les besoins des personnes handicapées et assurer l'accessibilité universelle lors de la création du plan fonctionnel et technique.						
	2023-2026 : Construction et réaménagement	Rénovation du bâtiment complété				X	Suite au concept finalisé, l'appel d'offres sera lancé.
	Installer des crochets d'une hauteur plus basse au Centre aquatique Beloeil	Installation des crochets		X			L'installation des crochets est faite
							

	Mettre un écriteau « Ouvrir lentement » sur le côté intérieur des portes des cabines destinées aux personnes handicapées au Centre aquatique.	Installation des écriteaux				X	Reporté en 2023
Le mobilier urbain n'est pas toujours adapté à la clientèle	Avoir du mobilier urbain adapté pour tous les types de clientèle dans les lieux publics.	Achats de mobilier accessible	X				En continu, autant dans la planification que lors de l'achats du mobilier, la Ville de Beloeil s'assure que le mobilier urbain soit adapté et accessible.
	Installation d'une balançoire adaptée qui permet l'entrée du fauteuil roulant	Balançoire installée				X	La dalle de béton et la commande de la balançoire ont été faites en 2022. La réception et l'installation sont prévues en 2023.
	Installation de 4 surfaces accessible sous les balançoires afin de faciliter l'accès à celles-ci	Surfaces installées				X	Projet remplacé par l'installation en 2023 de trois balançoires adaptées qui permet l'entrée en fauteuil roulant.
	Installation d'une toilette de béton pour les personnes handicapées au parc de la Baronne	Installation de la toilette				X	Installation d'une toilette temporaire accessible et installation de la toilette de béton prévu en 2023.
	Corriger le dénivelé entre la dalle de béton et le gazon au parc de la Baronne	Correction du dénivelé				X	La correction du dénivelé a été faite. 

<p>Le code du bâtiment ne prévoit pas tout au niveau de l'accessibilité universelle</p>	<p>Installer des bacs surélevés pour les personnes handicapées dans l'offre des jardins communautaires</p>	<p>Installation des bacs</p>		<p>X</p>		 <p>En plus de l'installation des bacs, deux organismes pour personnes handicapées s'occupent de l'entretien avec leurs membres.</p>
	<p>Terminer l'aménagement de la Halte des vapeurs comprenant une traverse sécuritaire pour y accéder.</p>	<p>Fin des travaux</p>			<p>X</p>	<p>Une première étape a été réalisée en 2021. Toutefois, les éléments liés à l'accessibilité seront réalisés en 2025.</p>

HABITATION

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaires
			En continu	Oui	En partie	Non	
Difficulté pour les personnes handicapées de trouver des logements adaptés	Favoriser le développement des habitations destinées aux personnes handicapées	Transmission de l'information	X				
Le code du bâtiment n'exige pas certaines notions importantes de l'accessibilité universelle	Sensibiliser les demandeurs de permis pour des usages commercial, industriel et institutionnel à l'importance de rendre les bâtiments accessibles aux personnes handicapées ainsi que s'assurer que les stationnements requis sont implantés	Transmission de l'information	X				


TRANSPORT ET STATIONNEMENT

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation			Commentaire
			En continu	Oui	En partie	
Circulation des personnes à mobilité réduite encore difficile à certains endroits	Collaborer avec les organismes et les citoyens pour cibler les endroits problématiques et répondre aux demandes ponctuelles	Action posée suite aux endroits qui ont été ciblés	X			
	Lors des réfections des rues, s'assurer de rendre les rues accessibles en mettant des abaisses de trottoir et des plaques podotactiles, s'il y a lieu.	Réfection des rues complétée	X			


							<p>de traverse des piétons et créer un effet de ralentissement pour les véhicules;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des plaques podotactiles ont été installées pour les traverses côté trottoir de la rue Dupré.
Méconnaissance de la plateforme pour signifier à la Ville les obstacles	Promouvoir la plateforme d'identification des obstacles auprès de la population et des organismes	Promotion de la plateforme	X				Dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (1 ^{er} au 7 juin), la plateforme a été mise en valeur sur les différents réseaux sociaux de la Ville.
Obstacles à l'accessibilité dans les rues et les parcs	En collaboration avec le centre des femmes l'Essentielle et avec la participation des personnes en situation de handicap, planifier une marche exploratoire afin de répertorier les obstacles à l'accessibilité des parcs et stationnements					X	Cette démarche est prévue pour 2023.
	Faire des sentiers à l'intérieur des parcs pour les rendre accessibles.		X				Création d'un sentier accessible au parc Jean-Godin.
La signalisation, le déneigement et l'entretien des infrastructures de transport peuvent nuire aux déplacements des personnes	Rencontrer les employés	Rencontre des employés	X				<p>Un plan de déneigement a été élaboré.</p> <p>Une formation est prévue en 2023.</p>



handicapées lorsqu'ils sont non conformes							
Certaines infrastructures de transport ne sont pas accessibles aux personnes handicapées	Ajout d'un feu piéton à l'intersection de la 116 et la rue Duvernay pour la traverse piétonne de Duvernay du côté ouest.	Installation du feu piéton				X	En attente de suivi du MTQ
	Consulter les experts en matière d'accessibilité lors de la réalisation des travaux majeurs de réfection des rues.	Consulter au minimum un projet par année par les experts	X				Nous avons consulté le CISSS pour des recommandations au niveau des plaques podotactiles.

LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET BIBLIOTHÈQUE

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Accès limité aux équipements des parcs, sentiers, etc.	Procéder à l'analyse de trois infrastructures municipales (parcs et espaces verts) et réaménager, au besoin, certains accès afin d'en faciliter l'accessibilité	Extraction des points du rapport et ajout au plan d'action 2023		X			L'extraction des points du rapport a été faite.
	Maintenir et bonifier des programmes accessibles pour tous, comme les projets novateurs que la Ville de Beloeil a créés (Parcours Boomerang et Dans ma rue on joue !)	Maintien des programmes		X			
Difficulté pour les personnes handicapées d'aller aux toilettes lors d'événements extérieurs	Mettre à la disposition des toilettes destinées aux personnes handicapées lors des événements	Toilette accessible lors des événements	X				Lors de chaque événement, nous retrouvons sur le site minimalement une toilette pour personnes handicapées. 

Augmentation aux camps de jour du nombre d'enfants ayant un handicap	Maintenir et bonifier le programme d'accompagnement dans les camps de jour	Offre de service annuelle	X				Augmentation de la tâche constante dans ce dossier.
	Embaucher des moniteurs spécialisés pour intégrer les enfants âgés de 5 à 12 ans ayant des incapacités	Embauche du personnel	X				13 personnes ont été embauchées pour répondre à la demande du programme d'accompagnement dans les camps de jour.
Faute de ressources pour les accompagner, les enfants handicapés ne sont pas toujours inclus dans les camps de jour réguliers	En continu, intégrer les professionnels du volet santé du Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Est (CISSSME) et le centre de service scolaire des Patriotes (CSSP) pour certains dossiers de jeunes du programme du camp de jour.	Présences du CISSS et CSSP lors des rencontres du comité	X				La ville de Beloeil travaille activement avec plusieurs municipalités à mettre à jour le protocole d'entente avec les CISSS et à intégrer le centre de service scolaire des Patriotes afin d'être en mesure d'inclure les enfants.
Les camps de jour ne possèdent pas d'équipement spécialisé pour l'accueil d'enfants handicapés	Procéder à l'achat de matériel adapté	Achat de matériel annuellement	X				Chaque année un budget est prévu pour faire l'achat de matériel adapté pour le camp de jour.

Peu d'activités adaptées à la clientèle	Maintenir la tenue du club de lecture pour les personnes ayant une déficience intellectuelle	Présence au club de lecture	X				En raison de la pandémie, l'activité a recommencé en septembre 2022. Nous avons accueilli environ 115 personnes de septembre à décembre.
							
	Offrir dans l'offre de service des loisirs des activités accessible	Présences aux activités de loisirs	X				
	Établir des partenariats avec les organismes du milieu afin d'offrir des activités adaptées	Offrir une activité par année	X				
Peu ou pas d'équipement spécialisé pour les jeux libres	Analyser la possibilité d'acquérir de l'équipement spécialisé pour les jeux libres	Achat de matériel			X		Suite à l'analyse, la ville de Beloeil préfère travailler en collaboration avec les organismes du milieu pour personnes handicapées qui possède déjà du matériel adapté.
Disponibilité limitée de locaux adaptés	Informers les organismes et rendre disponible les locaux adaptés	Location des locaux par les organismes	X				

<p>Les postes informatiques de la bibliothèque ne sont pas adaptés pour les personnes ayant une incapacité visuelle</p>	<p>Acquérir un poste au laboratoire informatique, comprenant un grand écran, un grand clavier rétroéclairé, une souris ergonomique et un logiciel Zoom Text pour personnes malvoyantes.</p>	<p>Achat du matériel et disponible à la bibliothèque</p>		<p>X</p>			 <p>Matériel disponible à la bibliothèque</p>
<p>Les personnes handicapées n'ont pas accès à la piscine extérieure Réal-Vinet</p>	<p>Remplacer la rampe d'accès</p>	<p>Installation de la rampe d'accès</p>		<p>X</p>			<p>Installation de la rampe d'accès</p> 
	<p>Effectuer l'achat d'un fauteuil roulant aquatique</p>	<p>Achat du matériel</p>				<p>X</p>	<p>Reportée en 2023.</p>

Le personnel d'accueil en loisirs n'est pas suffisamment formé pour répondre adéquatement aux besoins de la clientèle handicapée	Rendre disponibles les capsules de l'OPHQ pour le personnel du centre des loisirs, de la Maison de la culture Villebon et de la bibliothèque et du centre aquatique annuellement sur l'accueil et les comportements à adopter lorsqu'une personne handicapée se présente au service à la clientèle de nos installations.	Écoute des capsules de l'OPHQ par les employés qui travaille au service à la clientèle	X				Chaque année nous invitons les personnes destinées à l'accueil d'écouter les capsules.
--	--	--	---	--	--	--	--

MESURES D'URGENCES, SÉCURITÉ CIVILE ET COUR MUNICIPALE							
Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Certaines personnes handicapées ne sont pas outillées pour faire face à des situations d'urgence	Promouvoir le guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes handicapées.	2 publications par année dans nos communications envoyées à la population			X		Le guide sera publié dans le cadre de la campagne de valorisation à l'automne 2023. https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/rsracs/pblctns/pplwthdsblts/pplwthdsblts-fra.pdf

COMMUNICATIONS

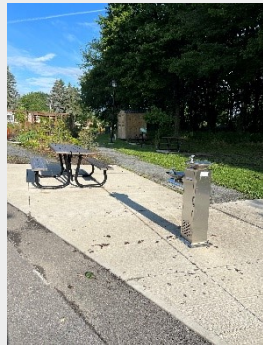
Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Difficulté de connaître les besoins des personnes handicapées	Mettre sur pied une campagne de valorisation (communication) du comité d'intégration des personnes handicapées afin de mieux connaître les besoins des personnes handicapées. Par le fait même, promouvoir la plateforme d'identification des obstacles auprès de la population et des organismes	Mise en place de la campagne.			X		La mise en place sera faite en 2023.
	Faire une consultation publique sur la plateforme jeparticipe.beloeil.ca sur les besoins des personnes handicapées	Réponses à la consultation				X	Suite à une réflexion, la ville de Beloeil a opté pour la mise en place d'une campagne de valorisation qui permettra de sensibiliser la population aux personnes handicapées. De plus, cette campagne permettra d'informer les citoyens de nous faire part des besoins des personnes handicapées.
Méconnaissance de la clientèle présentant un handicap sur le territoire de la Ville	Maintenir une bonne communication avec les organismes du milieu	Rencontre des organismes	X				
	Travailler avec le CISSS afin de recueillir les données statistiques sur le territoire de la Ville de Beloeil	Avoir les statistiques			X		Le CISSS nous a fourni les statistiques au niveau de la région, mais malheureusement il est difficile d'obtenir les statistiques pour la Ville de Beloeil seulement.
Méconnaissance des actions	Faire connaître annuellement les actions réalisées par la Ville		X				Le plan d'action est disponible sur le site Internet de la Ville de Beloeil.

réalisées par la Ville							Souligner le 3 décembre « La journée internationale des personnes handicapées » par les voies de communication municipale. Dans le cadre de notre nouvelle campagne de valorisation – les actions seront intégrées.
	Maintenir dans la trousse des nouveaux résidents le plan d'action lors du brunch des nouveaux résidents	Remise des troussees				X	Suite à la pandémie, la formule est en réévaluation.
Les citoyens ne sont pas toujours en mesure d'avoir accès à l'information	Adapter nos moyens de communication auprès des personnes handicapées (ex. : au besoin, se déplacer pour consulter certaines clientèles)	Adaptation des moyens de communication	X				
Manque de connaissance des différents services offerts et des organismes	Maintenir la présence des personnes handicapées sur le comité d'intégration des personnes handicapées	Présence de membre ayant un handicap sur le comité	X				1 membre du comité a une cécité et 1 membre à mobilité réduite.

EMPLOI

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Méconnaissance des offres d'emplois par les personnes handicapées	Diffuser les offres d'emploi de la Ville auprès des organismes de recherche d'emploi pour les personnes handicapées	Chaque offre d'emploi qui est publiée		X			Les offres d'emploi de la Ville sont diffusées sur ce site : sdem-semo.org.

APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
L'achat ou la location de biens et services par la Ville ne sont pas toujours accessibles	Installer des fontaines à boire accessibles dans les nouveaux parcs et lors de la rénovation des installations.	Fontaine d'eau accessible	X				Installation d'une fontaine d'eau à deux niveaux à la forêt nourricière. 
	Tenir compte de la notion d'accessibilité dans l'achat du mobilier qui servira à l'aménagement des aires d'accueil de la municipalité.	Mobilier accessible	X				
	Ajouter un champ concernant l'accessibilité universelle dans l'analyse des besoins pour toute demande au PTI, afin de s'assurer d'intégrer les exigences appropriées dans les documents d'appel d'offres.	Projet accessible			X		Le champ a été ajouté.

FORMATION ET SENSIBILISATION

Obstacles	Mesure	Indicateur	Réalisation				Commentaire
			En continu	Oui	En partie	Non	
Méconnaissance de ce qui se fait ailleurs	Assister aux rencontres du Réseau accessible des municipalités	Inscriptions aux rencontres	X				1 personne du CIPH a assisté à la rencontre provinciale du Réseau Municipalité Accessible portant sur les échanges entre les municipalités en vidéoconférence le 29 novembre 2022.
Méconnaissance des notions de l'accessibilité universelle	S'assurer que l'aide-mémoire en lien avec les notions de l'accessibilité est connu et consulter par l'ensemble des gestionnaires.	Publier une fois par année dans le courriel de communications des employés	X				
	Diffuser le plan auprès des employés municipaux pour les sensibiliser aux différents types d'incapacité et d'obstacles rencontrés, de sorte qu'ils intègrent progressivement ces préoccupations et réflexions dans leurs prises de décisions quotidiennes.	Diffusion du plan d'action	X				
	Rencontrer les employés de tous les services et tenir régulièrement des rencontres avec les représentants de chacun des services de la ville.	Rencontre des employés	X				

Les employés municipaux ne transmettent pas l'information au CIPH lorsqu'ils réalisent des mesures en faveur des personnes handicapées	Demander à ce que toutes les mesures prises en faveur de l'accessibilité universelle soient communiquées au comité d'intégration des personnes handicapées afin que ces actions soient répertoriées dans le bilan des réalisations du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Réception des courriels						Un suivi est fait auprès de chaque direction afin de s'assurer qu'ils transmettent l'information.
--	---	-------------------------	--	--	--	--	--	---

Légende des responsables des dossiers

CIPH	Comité d'intégration des personnes handicapées
COMM	Direction des communications
GÉNIE	Direction du génie
LCVC	Direction du loisirs, culture et vie communautaire
RH	Direction des ressources humaines
TP	Direction des travaux publics
URBA	Direction de l'urbanisme

10. Plan d'action 2023

BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS					
Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateur	Responsable	Échéances
Les édifices municipaux ne sont pas tous accessibles aux personnes handicapées	Avoir un centre culturel et une bibliothèque accessible universellement	Planification du réaménagement de la bibliothèque et du centre culturel dans une optique d'accessibilité universelle.	Lancement de l'appel d'offre	LCVC	2023
		2023 : Terminer la conception du concept via un concours d'architecture. Prévoir à cette étape les besoins des personnes handicapées et assurer l'accessibilité universelle lors de la création du plan fonctionnel et technique.			
		2024 - 2026 : Construction et réaménagement	La rénovation du bâtiment complété	LCVC	2026
	Rendre accessible universellement la Maison des jeunes	Réaménager la Maison des jeunes de façon à ce qu'elle soit accessible du chemin jusqu'à l'intérieur. Par exemple : rampe accessible, ouvre-porte automatique, enlever des cloisons pour une meilleure circulation dans la Maison des jeunes.	La rénovation du bâtiment complété	GÉNIE TP	2025
	Rendre accessible la Maison de la culture Villebon	Refaire la rampe d'accès	Rénovation complété	GÉNIE TP	2023

Le mobilier urbain n'est pas toujours adapté à la clientèle	Avoir du mobilier urbain adapté pour tous les types de clientèle dans les lieux publics.	Prendre en considération les besoins des personnes handicapées lors de l'acquisition de mobilier urbain en tenant compte de la chaîne d'accessibilité	Achats de mobilier accessible	TP	En continu
	Avoir des sentiers accessibles dans nos parcs et espaces verts.	Ajout d'un sentier et d'une table accessibles aux fauteuils roulants au centre des loisirs.	Réalisation du sentier	TP	2023
		Ajout de sentiers dans différents parcs de la Ville.	Réalisation des sentiers	TP	2024
	Permettre aux personnes en fauteuil roulant de pouvoir se balancer avec leur fauteuil roulant.	Installation de trois balançoires adaptées qui permet l'entrée du fauteuil roulant	Balançoire installée	LCVC	2023
	Permettre aux utilisateurs du parc de la Baronne d'avoir accès à une toilette accessible	Installation d'une toilette de béton pour les personnes handicapées au parc de la Baronne	Installation de la toilette	LCVC	2023
	Permettre à la clientèle en fauteuil roulant de pouvoir entrer dans l'eau avec un fauteuil roulant à la piscine extérieure Réal-Vinet et d'utiliser les jeux d'eau	Achat d'un fauteuil roulant aquatique	Fauteuil roulant accessible à la population	LCVC	2023
	Permettre aux usagers du centre Trinité-sur-Richelieu de pouvoir s'asseoir à l'extérieur du bâtiment.	Installation d'un banc de parc avec une dalle de béton permettant au fauteuil roulant de pouvoir être à côté du banc afin de dégager le trottoir.	Banc et dalle de béton installé	TP	2023
	Lors de la réfection ou la construction d'un parc, avoir des critères de	Établir des critères sur le type de mobilier urbain et l'emplacement de celui-ci dans	Mise en place des critères	TP	2023

	mise en place du mobilier urbain.	les parcs afin que les parcs soient plus accessibles.			
Le code du bâtiment ne prévoit pas tout au niveau de l'accessibilité universelle	Entrée accessible pour les personnes handicapées et pour toute la population en général	Terminer l'aménagement de la Halte des vapeurs comprenant une traverse sécuritaire pour y accéder.	Fin des travaux	GÉNIE	2025

HABITATION					
Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéances
Difficulté pour les personnes handicapées de trouver des logements adaptés	Favoriser le développement des habitations destinées aux personnes handicapées	Sensibiliser les demandeurs de permis à la construction de bâtiment accessible	Transmission de l'information	URBA	En continu
Le code du bâtiment n'exige pas certaines notions importantes de l'accessibilité universelle	Favoriser l'utilisation des outils liés à l'accessibilité universelle	Sensibiliser les demandeurs de permis à l'importance de rendre les bâtiments accessibles aux personnes handicapées ainsi que s'assurer que les stationnements requis sont implantés	Transmission de l'information	URBA	En continu

TRANSPORT ET STATIONNEMENT					
Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéances
Circulation des personnes à mobilité réduite encore difficile à certains endroits	Améliorer la circulation des personnes handicapées	Collaborer avec les organismes et les citoyens pour cibler les endroits problématiques et répondre aux demandes ponctuelles	Action posée suite aux endroits qui ont été ciblés	COM TP CIPH	En continu
		Lors des réfections des rues, s'assurer de rendre les rues accessibles en mettant des abaisses de trottoir et pour certaines, des plaques podotactiles.	Réfection des rues	GÉNIE TP	En continu
Obstacles à l'accessibilité dans les rues et les parcs	Rendre les rues sécuritaires	En collaboration avec le centre des femmes l'Essentielle et avec la participation des personnes en situation de handicap, planifier une marche exploratoire afin de répertorier les obstacles à l'accessibilité des parcs et stationnements	Marche exploratoire faite	CIPH	2024
		Mise en place de plan pour la régulation des abaisses de trottoir sur le territoire de la Ville de Beloeil	Abaisse de trottoir conforme dans l'ensemble de la Ville.	GÉNIE	En continu
La signalisation, le déneigement et l'entretien des infrastructures de transport peuvent nuire aux déplacements des personnes handicapées lorsqu'ils sont non conformes	Sensibiliser les employés affectés au déneigement aux difficultés auxquelles sont confrontées les personnes handicapées durant la saison hivernale	Rencontrer les employés	Rencontre des employés	CIPH TP	2024

Certaines infrastructures de transport ne sont pas accessibles aux personnes handicapées	Permettre de pouvoir traverser la rue de façon sécuritaire	Ajout d'un feu piéton à l'intersection de la 116 et la rue Duvernay pour la traverse piétonne de Duvernay du côté ouest.	L'installation du feu piéton	GÉNIE	Indéterminé
	Améliorer l'accessibilité des infrastructures en transport	Consulter les experts en matière d'accessibilité lors de la réalisation des travaux majeurs de réfection des rues.	Consulter au minimum un projet par année par les experts	CIPH GÉNIE	En continu

LOISIRS, SPORTS, TOURISME, CULTURE, CAMPS DE JOUR					
Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéances
Accès limité aux équipements des parcs, sentiers, etc.	Rendre nos parcs le plus accessibles possible	Rendre visible et identifiable de loin la toilette en mettant un logo sur la porte.	Mettre le logo sur la porte	GÉNIE	2023
		Maintenir et bonifier des programmes accessibles pour tous, comme les projets novateurs que la Ville de Beloeil a créés (Parcours Boomerang et Dans ma rue on joue !)	Maintien des programmes	LCVC	En continu
		Améliorer la sécurité dans le module de jeu au parc de la Baronne au niveau des marches en y apposant des bandes contrastantes pour mieux distinguer les marches .	Achat et installation	LCVC	2023

Difficulté pour les personnes handicapées d'aller aux toilettes lors d'événements extérieurs	Rendre disponibles des toilettes accessibles lors des événements	Mettre à la disposition des toilettes destinées aux personnes handicapées lors des événements	Une toilette pour personne handicapée accessible pour chaque événement	LCVC	En continu
Augmentation aux camps de jour du nombre d'enfants ayant un handicap	Offrir un service selon la demande des citoyens	Maintenir et bonifier le programme d'accompagnement dans les camps de jour	Offre de services annuelle	LCVC	En continu
		Embaucher des moniteurs spécialisés pour intégrer les enfants âgés de 5 à 12 ans ayant des incapacités	Embauche du personnel	LCVC	En continu
Faute de ressources pour les accompagner, les enfants handicapés ne sont pas toujours inclus dans les camps de jour réguliers	Recherche de solutions avec les partenaires	En continu, intégrer les professionnels du volet santé du Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Est (CISSME) et le centre de service scolaire des Patriotes (CSSP) pour certains dossiers de jeunes du programme du camp de jour.	Présences du CISSS et CSSP lors des rencontres du comité	LCVC	En continu
Les camps de jour ne possèdent pas d'équipement spécialisé pour l'accueil d'enfants handicapés	S'assurer d'avoir du matériel adéquat pour les différents types de clientèle	Procéder à l'achat de matériel adapté.	Achat de matériel annuellement	LCVC	En continu
Peu d'activités adaptées à la clientèle	Offrir des activités accessibles pour les personnes handicapées	Maintenir la tenue du club de lecture pour les personnes ayant une déficience intellectuelle	Présences au Club de lectures	LCVC	En continu
		Offrir dans l'offre de service des loisirs des activités accessible	Présences aux activités de loisirs	LCVC	En continu

		Établir des partenariats avec les organismes du milieu afin d'offrir des activités adaptées	Offrir une activité par année	LCVC	En continu
Disponibilité limitée de locaux adaptés	Rendre disponibles des locaux et équipements municipaux aux fins des activités organisées par les organismes	Informers les organismes et rendre disponible les locaux	Location des locaux par les organismes	LCVC	En continu
Peu ou pas d'activités animées et de collections d'albums disponibles à la bibliothèque dédiés aux personnes ayant une déficience intellectuelle pour jeunes et adultes.	Donner accès à une collection dédiée aux personnes ayant une déficience intellectuelle jeunes et adultes. Répondre aux besoins criants de cette clientèle et de leur famille de trouver des activités adaptées à leurs besoins	Acquérir des albums pour les clubs de lecture en déficience intellectuelle.	Achat du matériel	LCVC	2024
Le personnel d'accueil en loisirs n'est pas suffisamment formé pour répondre adéquatement aux besoins de la clientèle handicapée	Offrir une expérience positive pour les personnes handicapées lors de leur passage dans les installations de la Ville.	Rendre disponibles les capsules de l'OPHQ pour le personnel du centre des loisirs, de la Maison de la culture Villebon et de la bibliothèque et du centre aquatique annuellement sur l'accueil et les comportements à adopter lorsqu'une personne handicapée se présente au service à la clientèle de nos installations.	Écoute des capsules de l'OPHQ par les employés qui travaille au service à la clientèle	CIPH	En continu

MESURES D'URGENCES, SÉCURITÉ CIVILE ET COUR MUNICIPALE

Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéancier
Certaines personnes handicapées ne sont pas outillées pour faire face à des situations d'urgence	Faire connaître les moyens et les mesures existantes	Promouvoir le guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes handicapées.	2 publications par année dans nos communications envoyées à la population	COM	En continu

COMMUNICATIONS

Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéancier
Difficulté de connaître les besoins des personnes handicapées	Connaître les besoins des personnes handicapées	Mettre sur pied une campagne de valorisation (communication) du comité d'intégration des personnes handicapées afin de mieux connaître les besoins des personnes handicapées. Par le fait même, promouvoir la plateforme d'identification des obstacles auprès de la population et des organismes.	Mise en place de la campagne.	COM CIPH	2023
Méconnaissance de la clientèle présentant un handicap sur le territoire de la Ville	Connaître la clientèle présentant un handicap sur le territoire de la ville	Maintenir une bonne communication avec les organismes du milieu.	Rencontre des organismes annuellement	CIPH	2023
		Travailler avec le CISSS afin de recueillir les données statistiques sur le territoire de la Ville de Beloeil.	Avoir les statistiques		
Méconnaissance des actions réalisées par la Ville	Faire connaître annuellement les actions réalisées par la Ville	Publier dans les différents médias de la Ville (bulletins, réseaux sociaux)	L'information communiquée	CIPH COM LCVC	En continu

		Maintenir dans la trousse des nouveaux résidents le plan d'action lors du brunch des nouveaux résidents	Remise des troussees	COM	En continu
Les citoyens ne sont pas toujours en mesure d'avoir accès à l'information	Rendre accessible l'information aux résidents	Adapter nos moyens de communication auprès des personnes handicapées (ex. : au besoin se déplacer pour consulter certaines clientèles)	Adaptation des moyens de communication	COM	En continu

EMPLOI					
Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéances
Méconnaissance des offres d'emplois par les personnes handicapées	Rendre disponibles les offres d'emplois pour les personnes handicapées	Diffuser les offres d'emplois de la Ville auprès des organismes de recherche d'emploi pour les personnes handicapées	Diffusion des offres d'emplois	RH	En continu

APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE					
Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéances
L'achat ou la location de biens et services par la Ville ne sont pas toujours accessibles	Toute fontaine d'eau installée par la ville sera dorénavant accessible à tous.	Installer des fontaines à boire accessibles dans les nouveaux parcs et lors de la rénovation des installations.	Fontaine d'eau accessible	TP	En continu
	Prévoir l'achat de mobilier accessible.	Tenir compte de la notion d'accessibilité dans l'achat du mobilier qui servira à l'aménagement des aires d'accueil de la municipalité.	Mobilier accessible	TP	En continu
	Intégrer la notion d'accessibilité universelle à l'amorce d'un projet PTI.	Analyser les besoins pour toute demande au PTI, afin de s'assurer d'intégrer les exigences appropriées dans les documents d'appel d'offres.	Projet accessible	TOUS	En continu

FORMATION ET SENSIBILISATION					
Obstacles	Objectifs	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéances
Méconnaissance de ce qui se fait ailleurs	Recherche de nouvelles idées	Assister aux rencontres du Réseau accessible des municipalités	Inscriptions aux rencontres	CIPH	En continu
Méconnaissance des notions de l'accessibilité universelle	Poursuivre la formation et la sensibilisation des gestionnaires et des employés sur la notion de l'accessibilité universelle.	S'assurer que l'aide-mémoire en lien avec les notions de l'accessibilité est connu et consulter par l'ensemble des gestionnaires.	Publier une fois par année dans le courriel de communications des employés	CIPH	En continu
		Rendre disponible aux nouveaux employés qui travaille au service à la clientèle les capsules « Mieux accueillir les personnes handicapées ».	Suivi des gestionnaires des employés		
		Diffuser le plan auprès des employés municipaux pour les sensibiliser aux différents types d'incapacité et d'obstacles rencontrés, de sorte qu'ils intègrent progressivement ces préoccupations et réflexions dans leurs prises de décisions quotidiennes.	Diffusion du plan d'action		
		Rencontrer les employés de tous les services et tenir régulièrement des rencontres avec les représentants de chacun des services de la ville.	Rencontre des employés		
Les employés municipaux ne transmettent pas l'information au CIPH lorsqu'ils réalisent des mesures en faveur des personnes handicapées	Établir un mécanisme pour transmettre l'information	Demander à ce que toutes les mesures prises en faveur de l'accessibilité universelle soient communiquées au CIPH afin que les actions soient répertoriées dans le bilan des réalisations du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Réception des courriels	CIPH	En continu

11. Adoption et diffusion du plan d'action

Le plan d'action a été adopté le 23 octobre 2023 par le conseil municipal de la Ville de Beloeil.

Le plan d'action est disponible en format PDF sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : <http://beloeil.ca/ville/integration-personnes-handicapees>

12. Mise en œuvre du plan d'action

Le comité d'intégration des personnes handicapées s'est donné plusieurs moyens pour assurer la mise en œuvre du plan d'action 2022. Ces moyens sont notamment une révision du plan d'action, un calendrier des rencontres annuelles, la présence de deux élus municipaux au sein du comité et des rencontres avec des organismes du milieu.

13. Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts par l'organisation aux personnes handicapées peuvent être adressés à :

Julie Pelletier, chef de service - loisirs et vie communautaire

Ville de Beloeil

240, rue Hertel

Beloeil (Québec) J3G 3N1

450 467-2835, poste 2922

jpelletier@beloeil.ca